

Le vendredi 24 nov 2006

Le pouvoir aux retraités

Il est historiquement prouvé, sans partisanerie politique, que les pires coupures de salaires et avantages sociaux dans les secteurs public et parapublic sont imputables aux gouvernements du Parti québécois. Et il est aussi historiquement prouvé que les syndicats des mêmes secteurs qui prétendent représenter les retraités et prendre soin de leurs droits et intérêts mentent effrontément, réclamant d'une part le maintien sinon l'augmentation du pouvoir d'achat pour les travailleurs actifs alors que les retraités sont complètement oubliés, sinon spoliés, comme lors des dispositions des importants surplus actuariels de 2000 en faveur des seuls travailleurs actifs, et au dépens des droits légitimes des retraités, et tout ceci avec le concours des gouvernements.

Et les audiences de la commission parlementaire sur le projet de loi 27 en a donné encore la preuve, en demandant au gouvernement de retirer son projet de loi, et d'oublier les demandes des retraités, sauf pour un membre de l'AREQ, seule association de retraités affiliée, sinon contrôlée, par les mêmes syndicats.

Il serait temps dans ces conditions de remettre en question le pouvoir abusif des syndicats sur les régimes de retraite, et de donner enfin la voix aux retraités, dans les décisions affectant leur patrimoine qu'ils ont construit au fil des ans et au prix de leurs efforts constants.

Puisse le gouvernement actuel aller de l'avant avec son projet de loi 27 qui pour une première fois permettrait aux retraités de ces secteurs d'obtenir enfin justice quand à leurs revendications historiques, surtout celle concernant le maintien de leur pouvoir d'achat, demande pourtant fort légitime et formulée depuis nombre d'années.

*Robert De Blois*  
*Québec*

